



**Comité de l'Isère de Tennis de Table**  
**Bureau 213 – 7, Rue de l'industrie –**  
**38327 EYBENS Cedex**  
**Tél. 09-53-62-14-14 – pas de fax**  
**[contact@ttisere.com](mailto:contact@ttisere.com)**  
**[www.ttisere.com](http://www.ttisere.com)**



# **Projet du Comité de l'Isère pour l'olympiade 2016-2020**

## Table des matières

A. ENTITE.....	4
I. PRESENTATION.....	4
II. INSTANCES.....	4
a. Instances internes.....	4
b. Instances fédérales.....	5
c. Instances externes.....	5
B. PRINCIPALES MISSIONS.....	5
C. STATISTIQUES.....	5
I. CLUBS – LICENCES (source bilan AG du CD38 – Bilan technique).....	5
a. Evolution du nombre de licenciés.....	5
b. Evolution du nombre de clubs.....	7
II. COMPETITEURS : Représentation au niveau national.....	7
a. Par équipe.....	7
b. Au criterium fédéral.....	7
III. EDUCATEURS ET CORPS ARBITRAL (source bilan AG du CD38 – Bilan technique).....	7
a. Brevets d'Etat et brevets professionnels .....	7
b. Arbitres et Juges Arbitres.....	8
D. FORCES ET FAIBLESSES - DIAGNOSTIC.....	9
I. FORCES.....	9
II. FAIBLESSES.....	9
III. DIAGNOSTIC.....	9
E. MISSIONS.....	9
I. COMPETITION – GESTION DES EPREUVES.....	9
a. Championnat par équipes seniors.....	9
b. Critérium fédéral.....	10
c. Championnat de l'Isère individuel.....	10
d. Finales par classements.....	10
e. Championnat par équipes jeunes.....	10
f. Championnat par équipes « Envelop'ping ».....	10
g. Soirée des doubles.....	10
h. Finale coupe de France des clubs « Bernard Jeu ».....	10
i. Match'Ping « Roger Brossard ».....	10
II. DETECTION ET PERFECTIONNEMENT.....	11
a. Top détection.....	11
b. Journées des petits.....	11
c. Premier Pas Pongiste.....	11
d. Inter-comités.....	11
e. Stages détection.....	11
f. Pôle Isère.....	11
g. Entraînements individualisés.....	12
h. Les challenges.....	12
i. Opération raquettes pour les 4-11 ans.....	12

III.DEVELOPPEMENT ET SPORT POUR TOUS.....	12
a.Les féminines.....	12
b.Réinsertion par le sport.....	12
i. Cycle tennis de table en maison d'arrêt.....	12
ii.Action anti-radicalisation.....	12
c.Découverte.....	12
i.Interventions en milieu scolaire.....	13
d.Le tennis de table en UNSS.....	13
IV.LA FORMATION –( les cadres techniques – les arbitres – les dirigeants).....	13
a.Les cadres techniques.....	13
b.Les arbitres.....	13
c.Les dirigeants.....	14
F.PLAN D’ACTION.....	15
I.LES CIBLES.....	15
a.Élus, salariés et partenaires.....	15
b.Correspondants des clubs.....	16
c.Compétiteurs.....	16
d.Arbitres et juges-arbitres.....	17
e.Jeunes.....	17
f.Cadres techniques.....	17
g.Nouveaux licenciés.....	17
II.PLAN D’ACTION 2016-2020.....	18

## A. ENTITE

### I. PRESENTATION

Le Comité de l'Isère de Tennis de Table (CD38) est une instance départementale de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT). Il a été créé en 1968. Historiquement rattaché à la Ligue Alpes Dauphiné de Tennis de Table, il est maintenant un comité de la Ligue Rhône Alpes de Tennis de Table (LRATT) depuis la création de celle-ci le 1er juillet 2000, résultat de la fusion de la Ligue du Lyonnais avec la Ligue Alpes Dauphiné. Le CD38 sera très prochainement rattaché à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes quand l'absorption de la ligue Auvergne par la ligue Rhône-Alpes sera prononcée.

Depuis 2009, le président du CD38 est Richard Drevon.

Le siège du CD38 est situé dans les locaux de la maison départementale des sports, Bureau 217, 7 rue de l'Industrie 38327 Eybens, commune située à proximité de Grenoble.

### II. INSTANCES

#### A. INSTANCES INTERNES

Le comité directeur du CD38 est limité à 17 membres dont au moins 2 femmes. Ils sont élus pour toute la durée d'une olympiade. Le comité directeur se réunit au moins 6 fois par année sportive.

Il est chargé de la définition et du suivi des orientations du fonctionnement et du développement du tennis de table sur le département de l'Isère. C'est lui qui prend les décisions sur les positionnements politiques et toutes les dépenses d'investissement.

Le bureau est composé du président, du vice-président, du secrétaire général, du trésorier ainsi qu'au moins un membre du comité directeur désigné par le président. Il se réunit à la demande du président, en général au moins 6 fois dans l'année sportive (du 1er juillet de l'année au 31 juin de l'année suivante). Il est destiné à traiter des affaires courantes (gestion du personnel, dépenses de fonctionnement, relation quotidienne avec les clubs, gestion administrative etc).

Les commissions sont les « bras exécutifs » du Comité directeur. Elles sont chargées de mettre en œuvre les actions décidées par le Comité directeur. Pour l'olympiade 2012-2016, le CD38 comptait les commissions suivantes :

- Commission sportive
- Commission arbitrage
- Commission des finances
- Commission jeunes et technique
- Commission communication
- Commission développement
- Commission féminine

Au niveau technique le CD38 dispose d'un Directeur Technique Départemental en la personne de Alain

Bourdariat, salarié à temps complet.

Une assemblée générale est organisée chaque saison sportive. En général, elle a lieu début juillet, l'année de référence de fonctionnement du CD38 étant réalisée sur l'année sportive.

## **B. INSTANCES FÉDÉRALES**

La LRATT est l'instance régionale de rattachement. Elle est le principal soutien du CD38, pour la gestion administrative (facturation des clubs, gestion des licences, gestion des mutations, ...), sportive (championnat régional, tournois, ...) ou technique (élite régionale, formation, ...).

Le président de chaque comité départemental de la région est membre de droit du Comité directeur de ligue.

La FFTT est l'instance nationale qui définit et pilote les actions de développement du tennis de table en France, le haut niveau, les formations fédérales et d'état, les règlements sportifs des compétitions. Le vice-président du CD38, Richard Drevon et Michel Selva sont les représentants du CD38 auprès de la FFTT.

## **C. INSTANCES EXTERNES**

Le Conseil départemental soutient le CD38 sur des actions de développement (nouveaux publics, féminines, ...) ou de fonctionnement (aide à l'informatisation, ...)

La Direction Régionale et Départementale de la Cohésion Sociale et du Sport (DRDCSS) soutient le CD38 en particulier sur le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

Le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) soutient le CD38 sur les aspects, de développement et de formation.

## **B. PRINCIPALES MISSIONS**

Les principales missions du CD38 sont :

- x La gestion des compétitions départementales
- x L'arbitrage et son développement (formation)
- x La détection et le perfectionnement des jeunes compétiteurs
- x Le développement du nombre de clubs et de licenciés
- x La féminisation du tennis de table
- x La communication interne et externe

## **C. STATISTIQUES**

### **I. CLUBS – LICENCES (source bilan AG du CD38 – Bilan technique)**

#### **A. EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS**

**Total licences sur les 3 dernières olympiades**

Olympiade 2004-2008	Nombre	Variation	Olympiade 2008-2012	Nombre	Variation	Olympiade 2012-2016	Nombre	Variation
2004-2005	2508	+1,5%	2008-2009	3016	+7,3%	2012-2013	2642	+2,92%
2005-2006	2518	+0,4%	2009-2010	2734	-9,35%	2013-2014	2663	+0,79%
2006-2007	2685	+6,63%	2010-2011	2682	-1,94%	<b>2014-2015</b>	<b>3383*</b>	<b>+26,9 %</b>
2007-2008	2808	+4,41%	2011-2012	2567	-4,3%			

**\* Création de la licence événementielle**

Une très forte progression +26,9% due à la création de la licence événementielle. Notre objectif de 3000 licenciés en 2016 est largement atteint.

Il faut noter toutefois que sans la licence événementielle, le CD38 atteint 2657 licenciés (-0,23%)

On constate une pérennisation de l'activité au-delà de 2640 depuis 3 saisons dues aux nombreuses actions de développement.

**Total licences Traditionnelles (55,94%)**

Olympiade 2004-2008	Nombre	Variation	Olympiade 2008-2012	Nombre	Variation	Olympiade 2012-2016	Nombre	Variation
2004-2005	1488	+0,8%	2008-2009	1498	-3,7%	2012-2013	1539	+1,85%
2005-2006	1497	+0,6%	2009-2010	1548	-3,33%	2013-2014	1487	-3,38%
2006-2007	1518	+1,33%	2010-2011	1501	-3,13%	<b>2014-2015</b>	<b>1454</b>	<b>-2,22 %</b>
2007-2008	1554	+2,37%	2011-2012	1511	+0,66%			

**(-2,85% depuis 2005)**

Un peu plus de la moitié des licenciés ont une licence traditionnelle. Les 2 dernières années nous constatons une baisse de ce type de licence.

**Total Licences Féminines (12,30%)**

Olympiade 2004-2008	Nombre	Variation	Olympiade 2008-2012	Nombre	Variation	Olympiade 2012-2016	Nombre	Variation
2004-2005	385	+0,8%	2008-2009	517	+22,2%	2012-2013	348	+10,47%
2005-2006	363	-6%	2009-2010	421	-18,6%	2013-2014	327	-6,1%
2006-2007	459	+26,4%	2010-2011	404	-4,04%	<b>2014-2015</b>	<b>694*</b>	<b>+112,23%</b>
2007-2008	423	+7,9%	2011-2012	315	-22,1%			

**\* Création de la licence événementielle**

Explosion du nombre de féminines +112,23% due à la création de la licence événementielle. Les filles préfèrent jouer ponctuellement et en loisir. C'est désormais prouvé.

Il faut noter toutefois que sans la licence événementielle, le CD38 atteint 364 licenciées (+11,31%) pour une moyenne nationale de 16 %.

## B. EVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS

Saison	Nombre de clubs	Moyenne licenciés/club
2008-2009	45	67
2009-2010	43	63,5
2010-2011	45	59,5
2011-2012	43	59,8
2012-2013	43	61,4
2013-2014	44	60,5
2014-2015	44	60,4

## II. COMPETITEURS : Représentation au niveau national

### A. PAR ÉQUIPE

	2015/2016
Nombre d'équipes au niveau national en championnat senior	9
Nombre de clubs représentés au niveau national en championnat senior	5

### B. AU CRITERIUM FÉDÉRAL

Nombre de joueuses et joueurs ayant participé à au moins un tour en national

2015/2016	Garçons	Filles
Seniors	10	4
Juniors	4	1
Cadets	6	1
Minimes	2	4
Benjamins	3	1
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>11</b>

## III. EDUCATEURS ET CORPS ARBITRAL (source bilan AG du CD38 – Bilan technique)

### A. BREVETS D'ETAT ET BREVETS PROFESSIONNELS

	2015/2016
Nombre d'éducateurs sportifs brevetés d'état ou brevetés professionnels en fonction en Isère	22
Nombre d'éducateurs sportifs brevetés d'état ou brevetés professionnels en formation en fonction en Isère	4

	2015/2016
Nombre d'animateurs sportifs titulaire d'un CQP	5
Total	31

## B. ARBITRES ET JUGES ARBITRES

	2015/2016	
Nombre d'arbitres en fonction en Isère	arbitre club	20
	arbitre régional	219
	arbitre national	7
	arbitre international	3
Nombre de juges arbitres en fonction en Isère	juge-arbitre 1	133
	juge-arbitre 2	19
	juge-arbitre 3	8
	juge-arbitre national	2



## D. FORCES ET FAIBLESSES - DIAGNOSTIC

### I. FORCES

- x De nombreux clubs bien structurés (professionnalisation)
- x Une bonne représentation des clubs et des joueurs dans les compétitions nationales
- x Une dynamique « jeune » qui se traduit par d'excellents résultats aux inter-comités
- x Une compétition « Match'Ping » idéale pour le premier contact à la compétition. Un réel engouement pour sa formule (durée maîtrisée, jeu avec peu d'interruption)
- x Un Directeur Technique Départemental compétent et reconnu comme tel par les entraîneurs des clubs et les dirigeants
- x Une commission arbitrage qui fonctionne très bien et une bonne dynamique de la communauté des arbitres.

### II. FAIBLESSES

- x Manque de salles spécifiques de tennis de table
- x Stagnation du nombre de licenciés traditionnels et promotionnels
- x Peu de clubs ont des projets de développement (Seuls 11 clubs ont répondu à l'appel à projet du CD38 en 2016, malgré un financement possible à la clé)
- x Pas de clubs affiliés dans certaines grandes villes du département mais activité existante (Voiron, Villefontaine, ...)
- x Pas de clubs du tout, dans certaines autres grandes villes (St Martin d'Hères, Seyssinet, Pont de Claix ..)
- x Le problème de Grenoble : une activité loisir dans un seul lieu rattachée au club de la Tronche.

### III. DIAGNOSTIC

Des réelles possibilités de développement sur le CD38 car les forces sont réelles. La mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante au CD38, composée des dirigeants de club d'expérience associés à des piliers solides du CD38 et de nouvelles personnes dynamiques, permet d'envisager un réel plan d'action pour l'olympiade 2016-2020. La présence du Directeur Technique Départemental est une garantie pour la validation et la réussite des actions envisagées.

## E. MISSIONS

### I. COMPETITION – GESTION DES EPREUVES

Les compétitions départementales, individuelles ou par équipes, sont nombreuses et variées. De septembre à juin, des compétitions sont organisées pratiquement chaque week-end.

Ces compétitions sont gérées par le CD38 (commission sportive) avec l'aide des clubs pour leur déroulement.

Le CD38 ne gère pas les tournois. C'est la Ligue qui en a la responsabilité.

#### A. CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES SENIORS

De la division 4 à la pré-régionale, le CD38 gère le bon déroulement de cette compétition par équipes.

A noter qu'il n'y a pas de championnat départemental féminin. Celui est délégué au comité du Rhône qui assure la gestion de plusieurs niveaux Inter-départementaux.

## **B. CRITÉRIUM FÉDÉRAL**

Organisé sur 4 tours avec différents échelons, il se joue par catégorie d'âge et chacun y joue à son niveau. Les inscriptions sont possibles à chaque tour. La compétition de référence au niveau individuel.

## **C. CHAMPIONNAT DE L'ISÈRE INDIVIDUEL**

Finale organisée par catégorie d'âge, elle permet de délivrer le titre de champion de l'Isère dans chacune des catégories.

Le CD38 a mis en 2016, des primes aux vainqueurs dans les catégories seniors pour inciter les joueurs les mieux classés du département à participer à ses finales. Le résultat de cette incitation a été très positif.

## **D. FINALES PAR CLASSEMENTS**

Finale organisée par tranche de classement, elles permettent d'obtenir un titre dans sa tranche de classements indépendamment de son âge (ouvert aux cadets, juniors, seniors). Journée qualificative pour l'échelon régional.

## **E. CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES JEUNES**

Championnat ouvert aux jeunes joueurs (poussin, benjamin, minime). Il se déroule le samedi avant le championnat par équipes seniors. Par équipe de 3, les joueurs se rencontrent sur 2 ou 3 tables pour une durée de compétition de 2 heures maximum.

## **F. CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES « ENVELOP'PING »**

Compétition par équipes, qui regroupe les loisirs, les « corpos », les vétérans, et tout joueur souhaitant jouer en semaine dans une ambiance conviviale. Compétition très appréciée, car elle permet de découvrir la compétition pour les moins jeunes, sans contraintes de planification et de durée excessive.

## **G. SOIRÉE DES DOUBLES**

Une réussite sur un vendredi soir, avec compétition de doubles suivie d'un moment convivial. Réservée aux joueurs ayant participé au championnat « Envelop'ping ».

## **H. FINALE COUPE DE FRANCE DES CLUBS « BERNARD JEU »**

Cette nouvelle compétition fédérale, basée sur une compétition par équipe, en relais, après une première année de découverte, n'a pas eu le succès escompté. Seules deux équipes inscrites en 2016 ce qui n'a pas permis l'organisation d'un tour départemental.

Une copie à revoir au niveau fédéral.

## **I. MATCH'PING « ROGER BROSSARD »**

Compétition ouverte aux jeunes licenciés, disputée sur 3 journées, le dimanche matin de 9h à 12h et une journée finale. C'est une des grandes réussites du CD38. Nombreuse participation, durée de la compétition maîtrisée grâce à la formule « montée-descente » au temps, elle satisfait les joueurs, les parents et les encadrants des clubs.

## II. DETECTION ET PERFECTIONNEMENT

### A. TOP DÉTECTION

Un top détection annuel pour évaluer les meilleurs jeunes du département.  
57 joueuses et joueurs en 2015/2016.

### B. JOURNÉES DES PETITS

Ouverte uniquement aux 4-7 ans issus des clubs et écoles (maternelles, CP, CE1).  
Premier niveau de détection, la journée des petits a plusieurs objectifs :

- **Prendre la route du haut niveau** : Repérer parmi tous ces joueurs, lesquels ont un potentiel pour le haut niveau, et sont susceptibles d'intégrer les regroupements nationaux détection au plus vite.
- **Atteindre le niveau national** : Identification par le Directeur Technique Départemental des joueurs qui pourront intégrer le pôle Isère et les stages départementaux la prochaine saison.
- **Participer aux inter-comités** : identifier les jeunes qui peuvent prétendre à une sélection pour les inter-comités pour les catégories d'âge les plus jeunes.

Chaque enfant repart avec sa raquette, un poster, un porte-clés et une balle à l'issue de l'action afin de lui donner envie de s'inscrire dans un club.

### C. PREMIER PAS PONGISTE

Le Premier Pas Pongiste est ouvert uniquement au CE2, CM1 et CM2 filles et garçons ayant participé à une action scolaire ou périscolaire.  
Environ 110 enfants ont participé à la journée en 2015.

Chaque enfant repart avec sa raquette, un poster, un porte-clés et une balle à l'issue de l'action afin de lui donner envie de s'inscrire dans un club.

### D. INTER-COMITÉS

Participation annuelle du CD38 aux inter-comités (19 comités en 2015).  
En 2015 le comité a remporté le challenge général par équipes très largement.  
Depuis maintenant plusieurs années, le comité se positionne parmi les meilleurs départements.

### E. STAGES DÉTECTION

Quatre stages sont organisés pendant les vacances scolaires afin que les jeunes détectés et les jeunes espoirs puissent s'entraîner avec d'autres joueurs du même niveau, d'autres clubs et avec des entraîneurs diplômés.

### F. PÔLE ISÈRE

Trois centres (Bourgoin, La Tronche, Moirans) accueillent le mercredi après-midi les meilleurs jeunes du département pour des entraînements en commun encadrés par des BEES 2° dont le DTD.

36 joueuses et joueurs concernés en 2014/2015.

### **G. ENTRAÎNEMENTS INDIVIDUALISÉS**

Entraînement spécifique d'une heure pour l'élite départementale.

Trois joueurs concernés en 2015/2016.

### **H. LES CHALLENGES**

Mise en place du challenge Yvon Denojean , fusion des challenges élite jeunes et formation jeunes , avec une dotation pour inciter les clubs à former et récompenser les meilleurs.

### **I. OPÉRATION RAQUETTES POUR LES 4-11 ANS**

Signature d'une convention avec les clubs pour le recrutement des 4-7 ans et 8-11 ans pour des actions de promotion scolaires et périscolaires en contrepartie d'une raquette à bas prix (3€ pour l'enfant) cofinancée par la ligue, le CD38 et le club.

Cinq clubs ont signé une convention en 2014/2015.

## **III. DEVELOPPEMENT ET SPORT POUR TOUS**

### **A. LES FÉMININES**

- Soutien du CD38 à l'équipe féminine d'Échirolles-Eybens qui évolue en nationale 1.

- Un lieu unique pour toutes les catégories féminines au critérium fédéral départemental.

- Valorisation des féminines.

.. Anniversaires souhaités lors du Critérium Fédéral.

.. Les féminines se sont vues offrir par le CD38 des tee-shirts « les filles aiment le ping » lors de stages ou de la soirée des doubles.

.. Deux regroupements féminins organisés cette saison pendant les vacances scolaires, notamment avec les plus jeunes.

Il reste beaucoup à faire dans les clubs. Notamment, développer le loisir féminin (ping santé) , fit ping tonic, zumba ping, échauffements/assouplissements en musique (vidéo sur le site web de la ligue), ping maman-enfant, ....

### **B. RÉINSERTION PAR LE SPORT**

#### ***i. Cycle tennis de table en maison d'arrêt***

Cycle et formation entraîneur avec le centre pénitentiaire de St Quentin Fallavier et à la maison d'arrêt de Varcès.

#### ***ii. Action anti-radicalisation***

Action anti-radicalisation effectuée au centre pénitentiaire de St Quentin Fallavier

### **C. DÉCOUVERTE**

### ***i. Interventions en milieu scolaire***

Le DTD intervient directement dans plusieurs écoles, pendant le temps scolaire à la Murette (135 élèves), St Etienne de Crossey (165 élèves), St Aupre (50 élèves), St Blaise du Buis (125 élèves). Ces actions sont facturées aux écoles ou aux mairies .

Deux objectifs sont visés à court terme: la détection et la licenciation.

### **D. LE TENNIS DE TABLE EN UNSS**

Le CD38 collabore avec l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

Une formation « jeunes officiels » destinés aux élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> s'est déroulée dans le temps périscolaire.

## **IV. LA FORMATION –( les cadres techniques – les arbitres – les dirigeants)**

### **A. LES CADRES TECHNIQUES**

Formation d'animateurs fédéraux dispensée par le CD38 (une douzaine de candidats chaque année).

La ligue organise des formations d'entraîneurs fédéraux (1 à 2 candidats du CD38 réussissent chaque année).

Les certificats de qualification professionnelle (CQP) animateur tennis de table sont délivrés à plusieurs entraîneurs chaque année (de 2 à 5).

Les formations d'état (DEJEPS - DESJEPS) attirent plusieurs candidats chaque année (entre 2 et 5). Elles correspondent à une réelle demande des clubs qui veulent professionnaliser leur encadrement.

### **B. LES ARBITRES**

Formation d'arbitres régionaux (ARs) :

Deux journées de formation par saison, traditionnellement en octobre et mars, plus des formations à la demande dans les clubs sur une journée ou deux soirées.

Validations pratiques pour les titres et barrages départementaux et sur des compétitions individuelles régionales ou départementales organisées en Isère.

Trente licenciés ont obtenu le grade d'AR sur la saison 2014/2015.

Formation de juge arbitre du championnat par équipes (JA1) :

Deux journées de formation par saison, traditionnellement en octobre et mars plus des formations à la demande dans les clubs sur une journée ou deux soirées.

Validations pratiques pour les titres et barrages départementaux et sur des rencontres par équipes du championnat national ou pré-national.

Douze licenciés ont obtenu le grade de JA1 sur la saison 2014/2015.

Une session théorique de remise à niveau JA1 est organisée en soirée en début de saison. Huit JA1 ont été remis à niveau en 2014/2015.

Une session théorique de remise à niveau JA2/JA3 est organisée en Isère en partenariat avec la LRATT. Trois juges arbitres des compétitions individuelles ont été remis à niveau en 2014/2015.

### **C. LES DIRIGEANTS**

Le CD38 ne mène pas d'actions proprement dite sur le sujet, mais relaye les formations organisées par le CDOS ou la DRDCSS.

## F. PLAN D'ACTION

### I. LES CIBLES

Pour l'olympiade 2016-2020 le CD38 se fixe plusieurs cibles, qui déterminent chacune des objectifs à atteindre. Chaque cible sera portée par une commission active au sein du Comité Directeur du comité. La cible est nommée selon le public concerné : en effet ce projet se veut au service des femmes et des hommes qui font le tennis de table dans le département et au delà.

Chaque objectif sera décliné en actions concrètes, qui donneront la feuille de route pour l'olympiade.

Les cibles fixées sont les suivantes :

#### A. ÉLUS, SALARIÉS ET PARTENAIRES

La mise en place des nouvelles régions territoriales et les discussions en cours sur le rôle du département a des incidences sur le monde sportif. La ligue Auvergne-Rhône-Alpes va réorganiser la relation entre la ligue et les comités. **Une répartition des compétences va être indispensable pour gagner en efficacité.**

Le rôle des comités doit être clairement établi, comme acteurs fédéraux, dans l'organisation de la FFTT et la ligue Rhône Alpes Auvergne et dans leur mission, de relais ou de responsable d'actions auprès des clubs.

**L'objectif des élus est de rendre visible aux clubs, les actions de chacun des partenaires fédéraux, mais aussi d'éviter l'éparpillement des actions et d'en diminuer les coûts.**

Dans un contexte économique difficile, pour le mouvement sportif comme pour d'autres domaines, **la nécessité d'optimiser les coûts de fonctionnement et de partager les coûts d'investissement**, devient une évidence. **La mutualisation des moyens avec la ligue est un des leviers à actionner.**

Le rôle de la ligue et des comités dans l'attribution des subventions de type CNDS va être central. Une certaine autonomie dans la distribution des subventions mais aussi une charge de travail plus importante dans la gestion des attributions et de suivi des utilisations. **Le CD38 doit s'organiser en relation avec la ligue à cette gestion.**

**La compétence technique du CD38 est détenue en grande partie par son Directeur Technique Départemental. Il faut entretenir et développer ses compétences et être en capacité de lui proposer un projet d'évolution professionnelle** dans le contexte départemental tout en prévoyant des évolutions possibles au niveau régional ou fédéral.

Le tennis de table se doit d'être reconnu comme une discipline importante du département, comme le doit être toute discipline olympique, qui plus est, quand elle compte près de 200 000 licenciés en France.

**Le CD38 doit être le relais du tennis de table auprès de toutes les instances administratives départementales (Conseil départemental, DRDCSS, CDOS, Académie, .....), mais aussi des médias départementaux (presse, radio, TV, internet, réseaux sociaux).**

Le département de l'Isère dispose d'une structure **Tremplin Sport Formation** sur le campus de la Brunerie à Voiron. **Nous devons étudier l'opportunité d'utiliser cette structure pour la formation des joueurs ou des entraîneurs voire d'y installer le siège du CD38 si des synergies sont possibles.**

## **B. CORRESPONDANTS DES CLUBS**

Par correspondants de clubs, nous entendons les personnes désignées par les clubs pour être en relation avec le CD38. Par défaut ce sera le président, le secrétaire, le trésorier et tout autre personne désignée par le président du club.

**Nous réaffirmons la position du CD38 comme interlocuteur privilégié des correspondants désignés par les clubs.** A ce titre par exemple, cette mission gère l'affectation des mérites aux dirigeants des clubs.

**Le CD38 ne fera pas des licenciés ou du grand public sa cible de communication.**

La qualité de l'accueil des clubs est primordial pour le développement de son activité. Cette mission a pour objectif de **relayer auprès des clubs toutes les actions de charte d'accueil et de label.** Cette charte intègre en particulier la qualité des lieux de pratiques et des équipements pour favoriser l'accueil et la satisfaction des utilisateurs. **Le CD38 s'engage à inciter les clubs et à les accompagner dans toutes les actions d'amélioration de salle ou de création.**

La représentativité géographique du tennis de table sur l'ensemble du département est nécessaire pour son développement. **Le CD38 accompagnera toute initiative pour la création de nouveaux clubs ou la création d'antenne de clubs existants.**

Considérant que la présence d'une ou deux équipes au plus haut niveau national sur le département est un facteur de développement, cette mission aura pour objectif **de favoriser et mettre en place une convention avec un ou deux clubs pour la cible d'une équipe en ProA ou ProB durant l'olympiade.**

## **C. COMPÉTITEURS**

Les résultats sportifs des isérois dans nos équipes ou individuellement sont très bons. **Il faut garder cette dynamique voire l'améliorer.**

De plus, nous devons faire en sorte que **nos compétitions soient attractives en veillant à maîtriser leur durée**, en favorisant leur bonne organisation, en simplifiant leur juge-arbitrage.

Nous devons être à l'initiative de toutes nouvelles compétitions en mesure d'intéresser le compétiteurs. **Nous ne soutiendrons pas la coupe des clubs Bernard Jeu dans sa forme actuelle (abandon du niveau départemental).** Compte-tenu de l'autorisation donnée aux benjamins de jouer en championnat par équipes, **nous lançons une réflexion sur l'évolution de notre championnat jeune.**

Nous initions une étude sur **la création d'Interclubs jeunes en benjamins, minimes et d'une coupe de l'Isère (format avec obligation d'une féminine par exemple) et de toutes autres compétitions de nature à intéresser les compétiteurs du département.**



De même une réflexion sur l'organisation générale des compétitions existantes est à mener.

#### **D. ARBITRES ET JUGES-ARBITRES**

Fort de la bonne dynamique de la commission arbitrage, le CD38 souhaite inscrire celle-ci dans une mission à part entière et développer particulièrement **les missions de formation de nouveaux arbitres et juges-arbitres**. Le CD38 s'engage dans **la promotion du respect des règles du jeu telle qu'elle est portée par la ligue**. Le CD38 milite pour **la déconnexion des tours nationaux de ceux du département pour le championnat par équipes** afin de favoriser le suivi de ses compétitions par les licenciés mais aussi pour en faciliter le juge-arbitrage.

#### **E. JEUNES**

Le développement qualitatif de notre sport passe par **la détection et le perfectionnement des jeunes**.

En ce qui concerne ces actions au niveau de la détection, elles doivent intervenir en priorité sur les catégories d'âge qui pourraient être dévolues par les structures fédérales au département.

#### **F. CADRES TECHNIQUES**

Ce développement ne peut être assuré sans la présence **de professionnels compétents dans les clubs**.

**Le DTD doit être le relais technique entre le CD38 et tous les entraîneurs des clubs du département.**

Une véritable communauté des cadres techniques doit être mise en place pour coordonner au niveau départemental l'ensemble des actions.

#### **G. NOUVEAUX LICENCIÉS**

Le développement quantitatif reste bien entendu un objectif à tenir.

Il doit être réalisé sur tous les axes possibles.

Constatant que les actions spécifiques auprès des féminines bien qu'appréciées ne se mesurent pas en terme d'augmentation de licenciées. Il n'est pas fixé d'objectif particulier sur ce point.

Néanmoins deux publics seront mis en évidence **comme public prioritaire pour le développement** :

- x les féminines
- x les jeunes 4-7 ans.

Le CD38 se doit d'assurer le développement du tennis de table dans son département, mesuré sur le nombre de licenciés qu'il soit traditionnel, promotionnel ou événementiel

**Elle devra encourager l'usage du Pass'Ping par les clubs.**

## II. PLAN D'ACTION 2016-2020

Voir document CD38-Projet-Olympiade2016-2020-SuiviActions20160327-V05.xls